Envoyé en préfecture le 28/05/2025
Reçu en préfecture le 28/05/2025
Publié le
ID : 026-212602205-20250521-DEL2025_05_55-DE

COMMUNE DE NYONS

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 mai 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de conseillers absents : 3
Nombre de pouvoirs : 6
Date de la convocation : 15 mai 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le VINGT ET UN MAI, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s - Thierry DAYRE - M. Thierry TATONI - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Christian CARRERE - M. Christian TEULADE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE.

Pouvoirs :
Mme Marie-Christine LAURENT, pouvoir à Mme Martine BERGER-SABATIER
Mme Aurore AMOURDEDIEU, pouvoir à M. Pierre COMBES
M. Daniel MOUTARD, pouvoir à Mme Marylin FLAMAIN
Mme Martine BERTHE, pouvoir à M. Didier ROUSSELLE
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME
M. Virgile VAN ZELE, pouvoir à Mme Monique BOTTINI

Excusés : M. Yves RINCK - Mme Jocelyne AUDIBERT

Absente : Mme Anne TAILLEUX

Est désignée comme Secrétaire de séance : Mme Colette BRUN-CASTELLY

2025 - 05 - 55 / AFFAIRES FINANCIERES
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE LA DROME AU TITRE DES AMENDES DE POLICES CANTONALES 2025 POUR LA PIETONNISATION DE LA RUE DE SAUVE

RAPPORTEUR : M. le Maire

OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

La Commune de NYONS souhaite mettre en œuvre un projet de sécurisation et de pacification des abords du Groupe Scolaire de Sauve. Le scénario retenu est une piétonnisation définitive de la périphérie du Groupe Scolaire avec la suppression de la circulation dans la rue de Sauve et une liaison piétonne sécurisée entre les Ecoles Maternelle et Elémentaire du Groupe Scolaire, tout en privilégiant le mode de circulation douce.

Le projet consiste à :
- Fermer la rue de Sauve avec la pose de mobilier urbain et la mise en place d'un contrôle d'accès.
- Repenser l'ensemble de la portion de la rue piétonnisée et le cheminement écolier comme un espace public dédié aux enfants, aux usagers et aux habitants du quartier.
- Conserver un espace circulable pour les usagers obligatoires identifiés : locataires de l'immeuble attenant à la Maternelle, services de propreté, secours, livraisons...

La réalisation du projet nécessite :
- Des travaux de démolition, de terrassement, de voirie et réseaux secs.
- L'achat et la pose d'équipements et mobiliers urbains (barrières de ville, barrière levante automatique avec contrôle d'accès, signalétique de sécurité, silhouette de prévention rétroréfléchissante).

Le montant des travaux s'élève à 77 243 € HT.

Pc

Envoyé en préfecture le 28/05/2025
Reçu en préfecture le 28/05/2025
Publié le Commune de NYONS (26110)
ID : 026-212602205-20250521-DEL2025_05_55-DE

Une subvention est sollicitée auprès du Conseil Départemental au titre « des amendes de polices cantonales 2025 » au regard des devis suivants :

DEPENSES H.T.	
Coût de fourniture des équipements : - Fourniture et fabrication 150 ml de barrière de ville (régie) :....5 700 € - 2 barrières levantes et contrôle d'accès : ..... 4 700 € - 4 silhouettes de prévention rétroréfléchissante : .....5 990 €	
TOTAL H.T. :	**16 390 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE

POUR : 26
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter la subvention maximale auprès du Conseil Départemental de la Drôme, conformément aux dépenses H.T ci-dessus.

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

Colette BRUN-CASTELLY
Secrétaire de séance

Pierre COMBES
Maire de NYONS

MAIRIE DE NYONS (DROME)